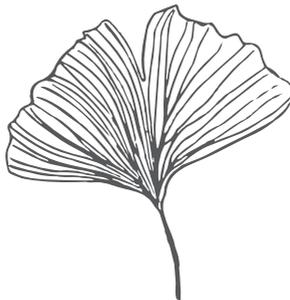


Le Schéma de Cohérence Territoriale

Un projet de territoire
structuré en trois volets
pour assurer
la prise en compte transversale
des enjeux locaux



*... des territoires qui jouent la complémentarité
urbain / périurbain / rural*

*Pour préserver
la qualité de vie
et favoriser
la redynamisation
de nos bourgs-centres*

Les Territoires de l'Aube reposent sur une organisation spatiale de villes, bourgs ruraux et villages : les choix d'implantation des futurs équipements, services et commerces, mais aussi la mixité des fonctions doivent être observés avec une grande vigilance pour que les cœurs de communes redeviennent force d'attractivité.

*Pour une offre
d'habitat adaptée
aux besoins*

L'évolution de la démographie et de nos modes de vie (vieillesse de la population, desserrement des ménages, paupérisation, nouvelles façons d'habiter...) amène à repenser l'offre de logements, qu'il s'agisse d'adapter le parc existant à travers des opérations de rénovation et de réhabilitation, ou de se fixer des objectifs de production de logements qui permettent l'accueil d'un public varié.

*Pour une urbanisation
maîtrisée et de qualité
qui s'inscrit dans
son environnement*

Les Territoires de l'Aube sont riches de leur histoire et de leur géographie : ils héritent d'un patrimoine bâti traditionnel témoin de diverses époques (Moyen-Âge, révolution industrielle...) et de terroirs caractéristiques, qui participent aujourd'hui de leur attractivité. Les développements futurs doivent donc s'inscrire dans une logique de respect de cette identité.



2 LES TERRITOIRES DE L'AUBE...

... des territoires qui s'appuient sur leurs identités et leurs spécificités

Dans un contexte de prise de conscience grandissante des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources écologiques (eau, air, biodiversité...) et la protection des grands paysages façonnés par l'activité humaine apparaissent non seulement comme une nécessité environnementale mais aussi comme les garants de la qualité de vie rurale.

Pour préserver la diversité de nos paysages et de nos richesses écologiques

Les richesses patrimoniales des Territoires de l'Aube, qu'elles soient bâties ou naturelles, constituent un précieux bien commun. Une réflexion de valorisation menée sur un large territoire doit permettre de révéler certains potentiels, de favoriser la mise en réseau d'acteurs, ou de contribuer à leur connaissance et appropriation par les populations.

Pour la valorisation de nos patrimoines et de nos potentiels touristiques

La ressource « terre » est la première des ressources naturelles : chercher à la protéger, à en avoir un usage raisonné et durable qui respecte les différents enjeux de territoire constitue donc un défi à relever. Inciter à la diversification des cultures ou valoriser les productions locales sont autant de façons de répondre aux nouvelles aspirations sociales (consommer local, biologique...).

Pour valoriser nos ressources agricoles et forestières locales



*... des territoires qui organisent ensemble
leur développement*

*Pour être
plus résilients
face aux évènements
climatiques*

Ce qui fait richesse au sein des territoires (activité économique, ressources écologiques...) peut aussi faire vulnérabilité (risques technologiques et naturels). Dans la perspective de bouleversements climatiques et écologiques de plus en plus fréquents et intenses, l'enjeu de se doter collectivement de moyens pour s'adapter voire anticiper ces phénomènes fait largement consensus.

*Pour des espaces
économiques
et commerciaux
attractifs*

Le monde de l'économie et du commerce a beaucoup évolué ces dernières décennies, étant à la fois l'origine et le résultat d'une profonde mutation des comportements d'achats (e-commerce...). Afin de mieux faire correspondre l'offre à la demande, assurer la bonne intégration des espaces économiques et commerciaux dans leur environnement proche, ou faciliter leur mise en réseau, la planification à échelle élargie s'avère un levier indispensable.

*Pour articuler
les modes
de déplacement
et faciliter la mobilité
dans les territoires*

L'un des objectifs du SCoT vise à organiser l'espace pour favoriser les déplacements de proximité et limiter leurs impacts sur l'environnement. A travers l'amélioration des dessertes et l'aménagement des espaces publics notamment, une meilleure cohabitation et coordination entre les différents usages (trajets domicile-travail, usage du vélo et autres modes actifs, circulation d'engins agricoles...) est recherchée.